

## Plan d'amélioration - QUALITÉ DU MILIEU DE VIE EN CHSLD

Nom de l'établissement : **CENTRE INTÉGRÉ UNIVERSITAIRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DU CENTRE-OUEST DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL**

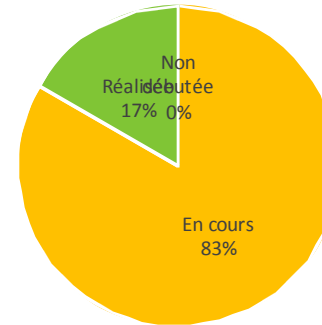
Nom de l'installation visitée : **CENTRE D'HEBERGEMENT ST-ANDREW**

Région : **Montréal**

Date de la visite : **22 octobre 2015**

Suivi des recommandations au **22 octobre 2017**

État d'avancement



	Non débutée	En cours	Réalisée	Total
Les pratiques organisationnelles, administratives et professionnelles	0	4	0	<b>4</b>
Les activités de la vie quotidienne dans un milieu adapté	0	1	1	<b>2</b>
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>6</b>

**PARTIE 1 : L'ÉTABLISSEMENT S'ENGAGE À METTRE EN PLACE DES PRATIQUES ORGANISATIONNELLES, ADMINISTRATIVES ET PROFESSIONNELLES STRUCTURANTES ET CONTRIBUANT À FAVORISER UN MILIEU DE VIE DE QUALITÉ**

Recommandations	Échéancier	Transmission du Plan d'amélioration au			Reddition de compte au			Reddition de compte au		
		25 janvier 2016			22 octobre 2016			22 octobre 2017		
		Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée
1 Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement à offrir un milieu de vie de qualité tel que préconisé dans les orientations ministérielles.	Mars 2016		x			x			x	
2 Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement à offrir des outils cliniques conformes aux principes inscrits dans les orientations ministérielles.	Septembre 2016		x			x			x	
3 Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement à assurer la promotion des droits des résidents.	Mai 2017		x			x			x	
4 Le MSSS recommande que l'établissement prenne les moyens nécessaires pour favoriser l'expression du point de vue des résidents sur la qualité des services reçus et sur le milieu de vie.	Septembre 2016		x			x			x	

**PARTIE 2: LE RÉSIDENT EST INTÉGRÉ DANS SON NOUVEAU MILIEU DE VIE ET RECOIT LES SOINS ET L'ASSISTANCE REQUIS LORS DE SES ACTIVITÉS DE LA VIE QUOTIDIENNE, DANS UN MILIEU ANIMÉ OÙ LES ESPACES DE VIE SONT PERSONNALISÉS, ADAPTÉS ET CHALEUREUX**

5 Le MSSS recommande que l'établissement prenne les moyens pour favoriser l'intégration du résident lors de son accueil et valider la compréhension des renseignements transmis au résident et ses proches lors de l'accueil.	Février 2016		x				x			x
6 Le MSSS recommande que l'établissement prenne les moyens pour améliorer l'organisation des repas afin de mieux répondre aux besoins des résidents.	Mars 2017		x			x			x	